

PLACE HELENE ET VICTOR BASCH

PROJET (phase AVP)

20 avril 2017

MAIRIE DE PARIS 

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS
Service des Aménagements et des Grands Projets
Agence des Etudes Architecturales et Techniques

B. LE MASSON architecte / G. RIMLINGER ingénieur
G. GAUTHIER dessinateur-technicien

Place Hélène et Victor BASCH

ÉTAT ACTUEL



Photo aérienne – état existant



Place Hélène et Victor BASCH

ÉTAT ACTUEL



LA POINTE NORD

Il s'agit du parvis de l'église Saint Pierre de Montrouge qui est exigü et qui doit permettre l'accès occasionnel à certains véhicules.

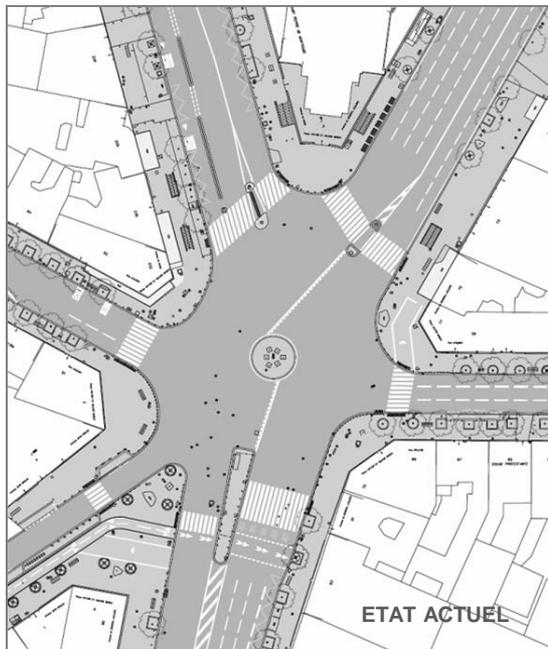


LA POINTE SUD

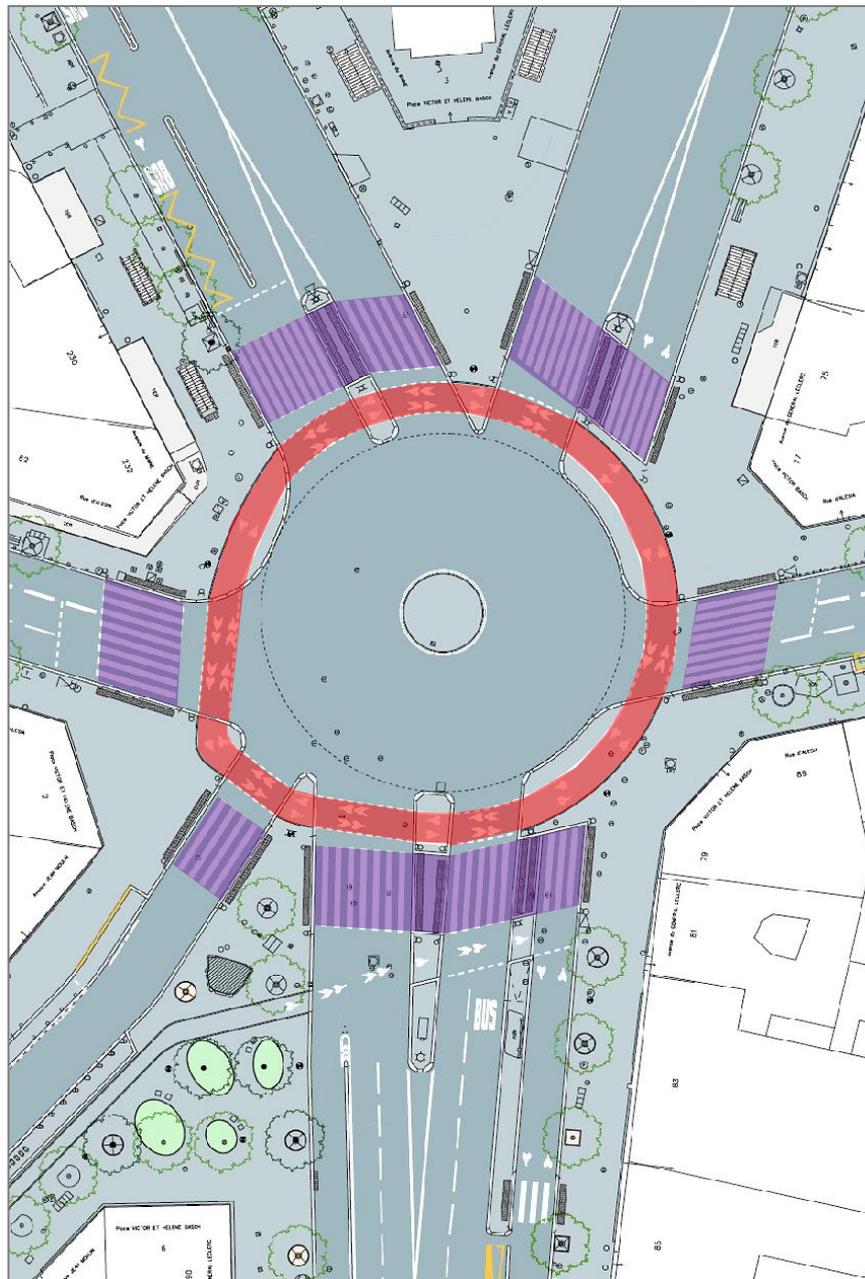
Il s'agit d'un espace planté de 4 grands arbres où sont implantés les quelques rares bancs de la place. L'espace est contraint par une « voie échelle » (pompiers) et une piste cyclable unidirectionnelle (av. Jean Moulin).

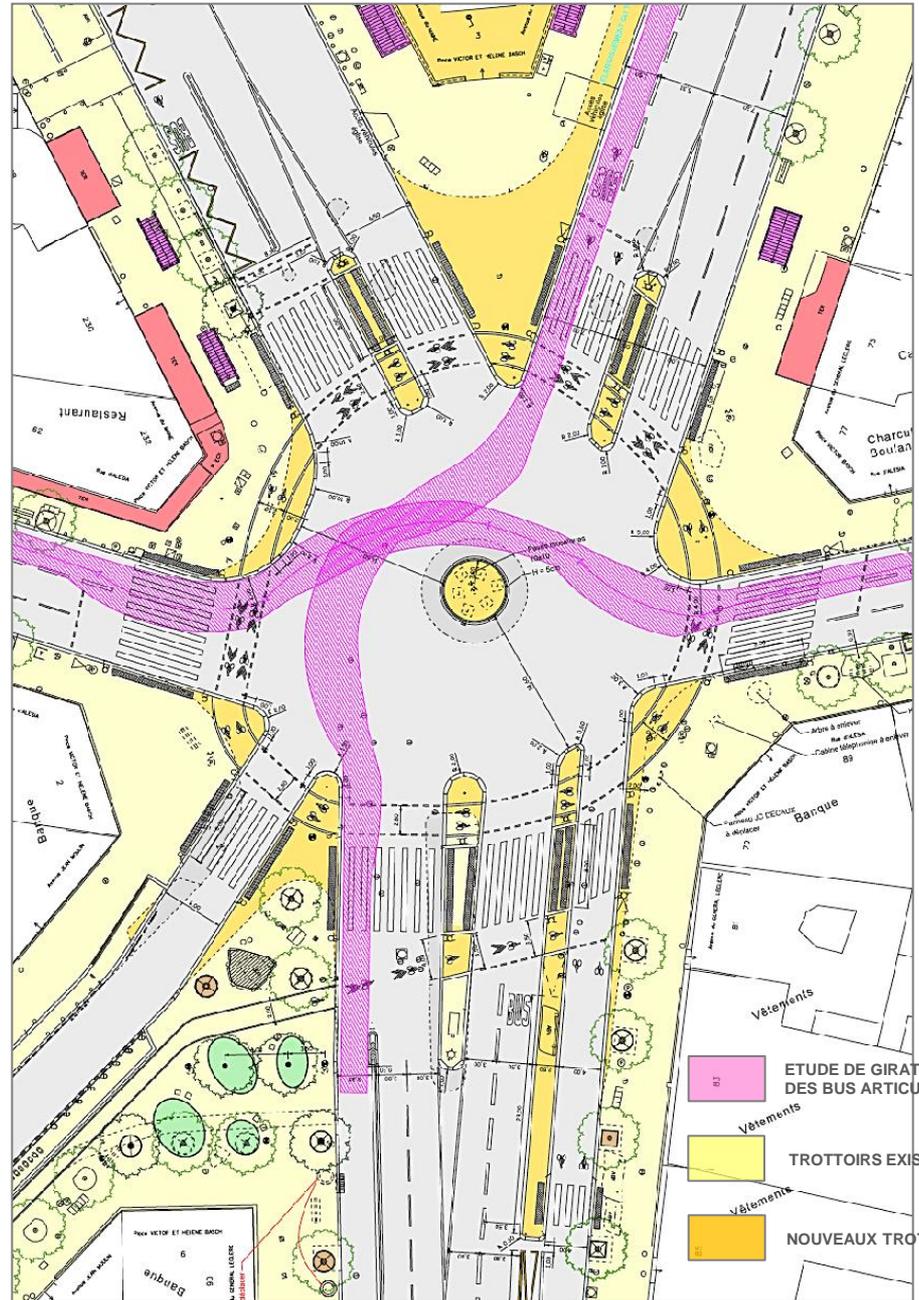
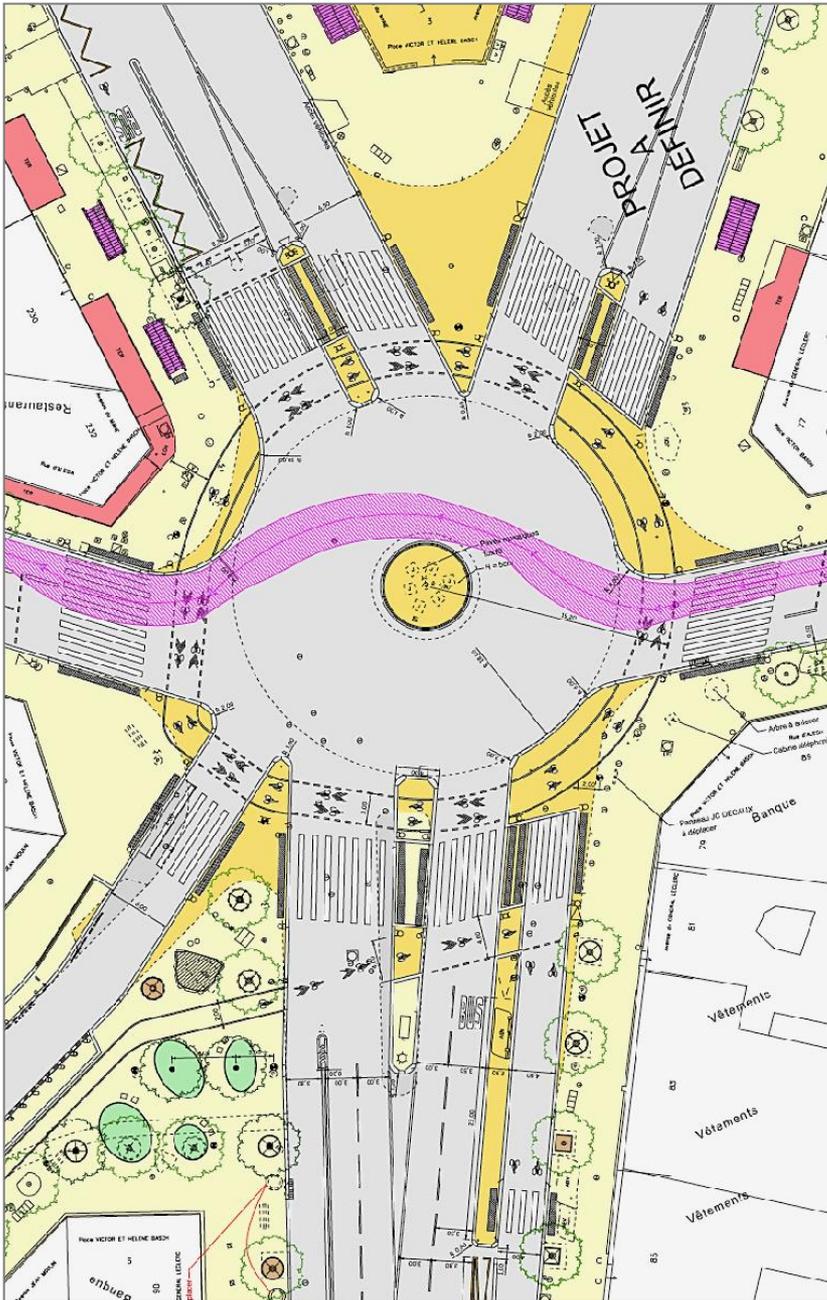


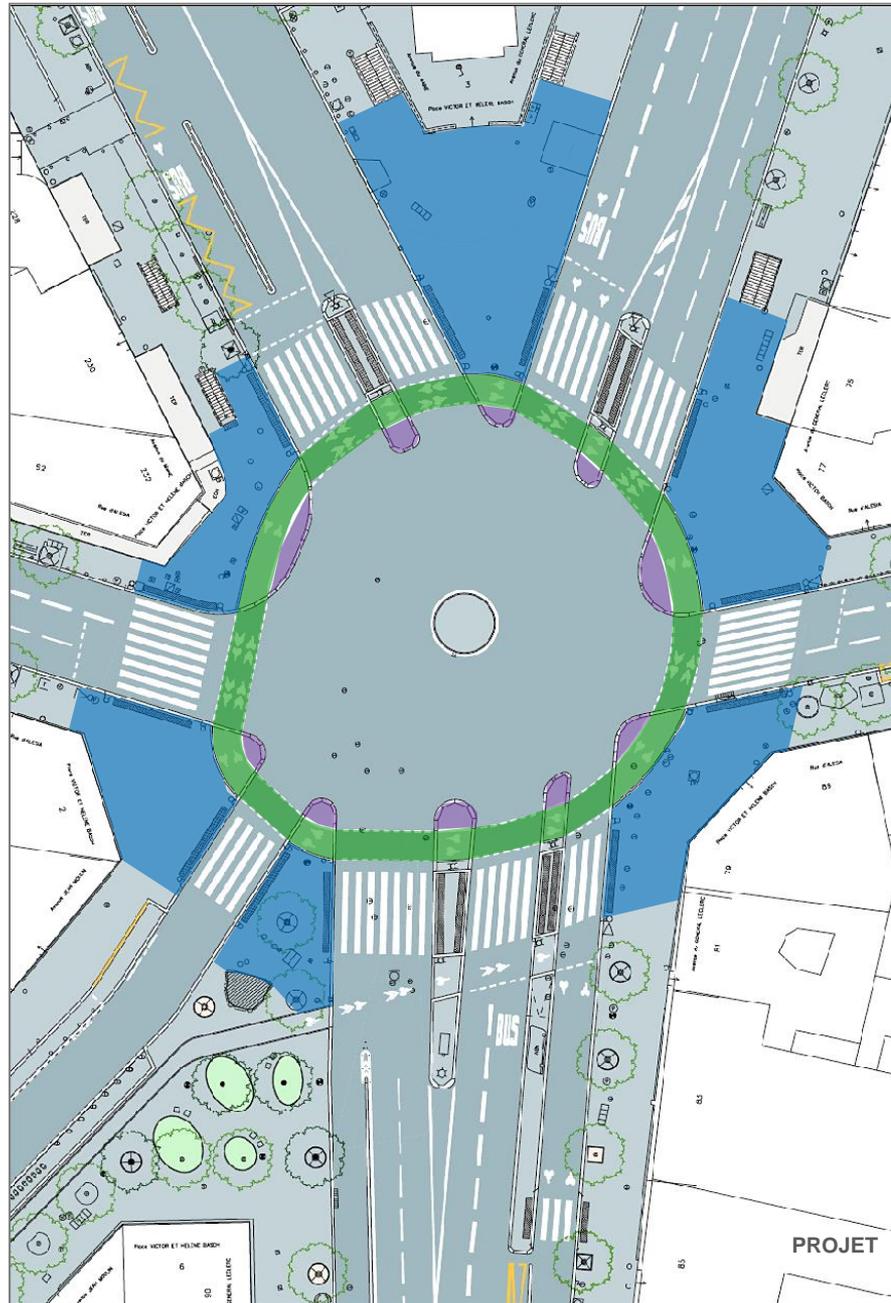
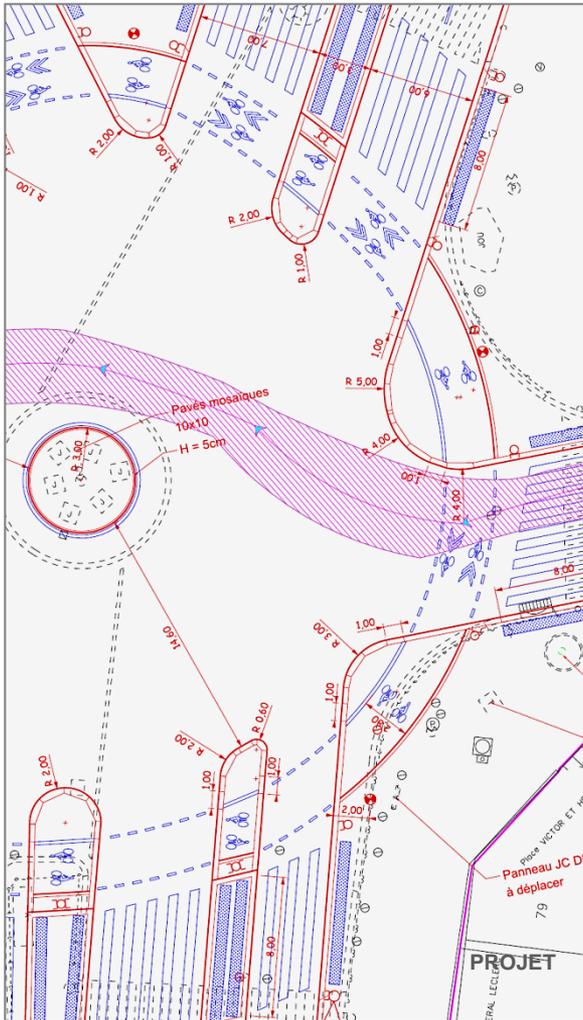
Les différents « arrondis » de trottoirs sont peu lisibles et encombrés de nombreux mobiliers urbains dont les implantations ne sont pas organisées et peu optimisées. Il ne facilitent pas les cheminements piétons autour ou à travers la place.

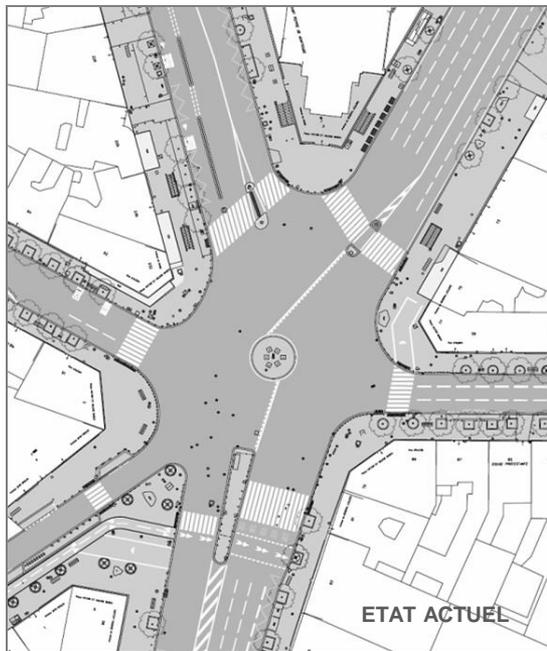


- 1** Réorganiser la géométrie des traversées piétonnes pour améliorer fortement le confort et la sécurité des cheminements autour de la place.
- 2** Aménager des liaisons cyclables autour de la place en liaison avec les aménagements projetés et ceux à venir
- 3** Réaménager les deux points Nord et Sud. La pointe Nord devient un parvis agrandi, et la pointe Sud : un espace paysagé avec de nouveaux arbres et de nouvelles assises.
- 4** Désencombrer et rendre lisible tous les arrondis de trottoirs autour de la place en cohérence avec les cheminements piétons et l'animation urbaine de la place.

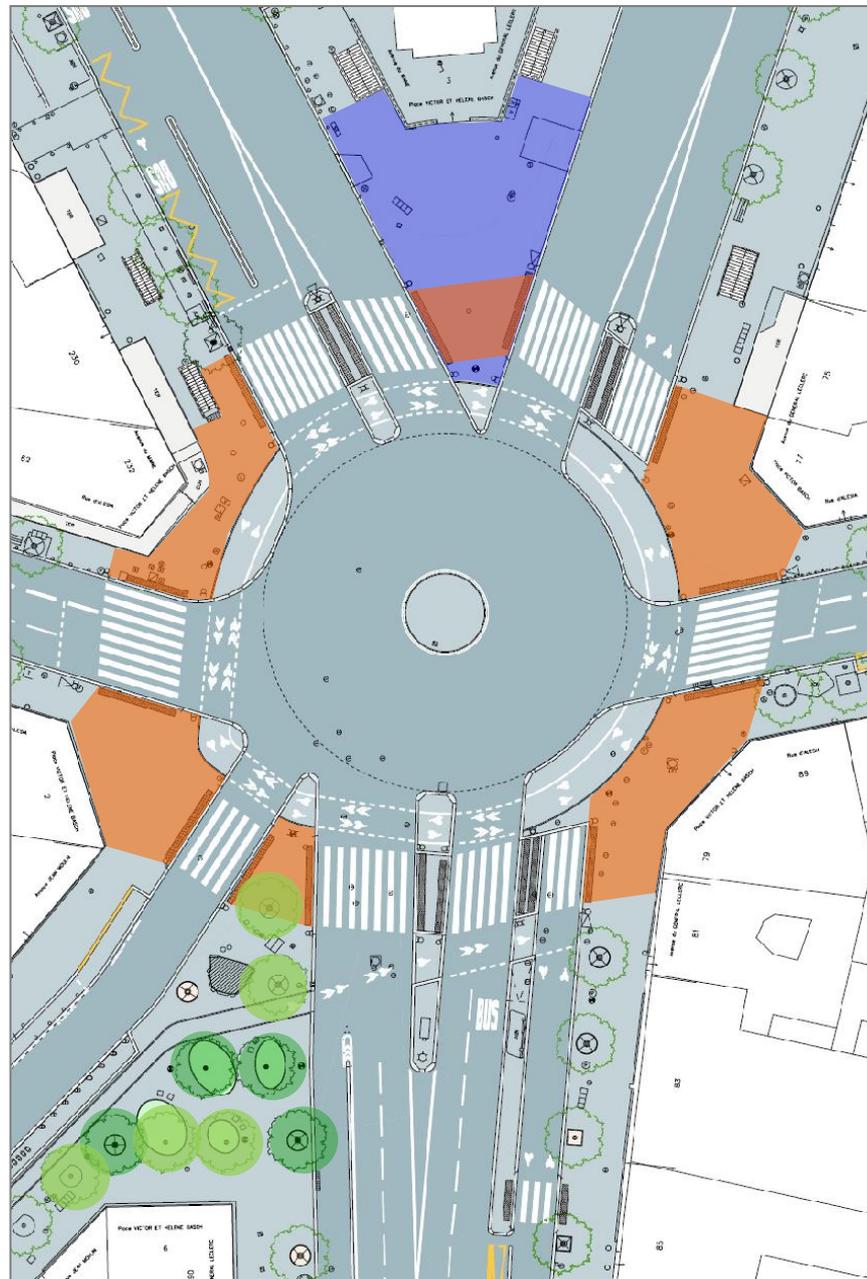




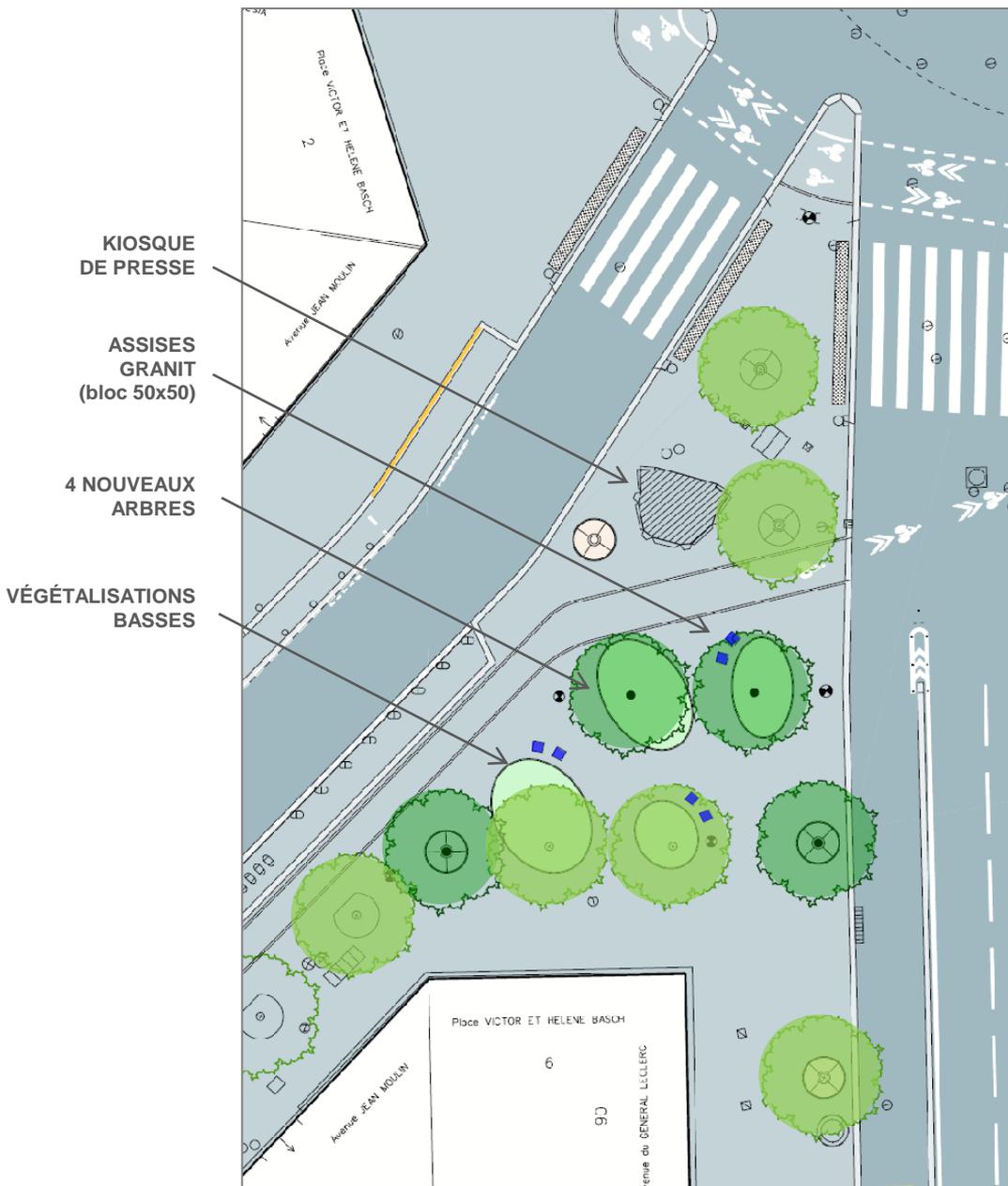




- 1 Réorganiser la géométrie des traversées piétonnes pour améliorer fortement le confort et la sécurité des cheminements autour de la place.
- 2 Aménager des liaisons cyclables autour de la place en liaison avec les aménagements projetés et ceux à venir
- 3 Réaménager les deux points Nord et Sud. **LA POINTE NORD** devient un parvis agrandi, et **LA POINTE SUD** : un espace paysagé avec de nouveaux arbres, des espaces végétalisés et de nouvelles assises.
- 4 Désencombrer et rendre lisible tous les angles des trottoirs autour de la place en cohérence avec les cheminements piétons et l'animation urbaine de la place.



Place Hélène et Victor BASCH



VÉGÉTALISATIONS BASSES ET ASSISES EN GRANIT
 (réf: Place d'Estienne d'Orves, Paris 9^{ème}
 architecte : Blanche Rivière d'Agostino)



Nouveau modèle
 Kiosque de Presse
 (MediaKiosk)



PHOTO
ETAT EXISTANT



PHOTOMONTAGE

Place Hélène et Victor BASCH

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS SUR LE PROJET DE LA PLACE HELENE ET VICTOR BASCH

Circulation des bus

AUT	
DRAPO	Priorité aux autobus et aux vélos dans le cycle des feux pour s'engager sur la place
N. BERH	
AUT	
BERH	Marquage au sol du style londonien en entrée de place (don't enter the box until the way is clear)
AUT	Faciliter la circulation du bus 62 = Matérialiser le couloir bus sur la place dans chaque sens (par un damier peint ou cf pp 8,9 et 37 de la boîte à outils)
GESCOP	Système de verbalisation dans couloirs bus

Taxi

GESCOP	Ne pas déplacer la station de taxi av du Maine
--------	--

Vélos

BERH	Pas de vélos sur les trottoirs
------	--------------------------------

Piétons

AUT	Créer à terme des sorties de métro sur l'avenue, au sud de la place
AUT	Accès arrêt bus Alésia --> prévoir des aménagements pour sécuriser les traversées (ex : décaler la ligne de feux commandant l'accès à la place).

Futurs projets de voirie

AUT	Rue d'Alésia EST ou OUEST
	Si sens unique, prévoir av Gal Leclerc --> Tombe issoire--> modif sens circulation quartier vert pour sortir rue Sarrette



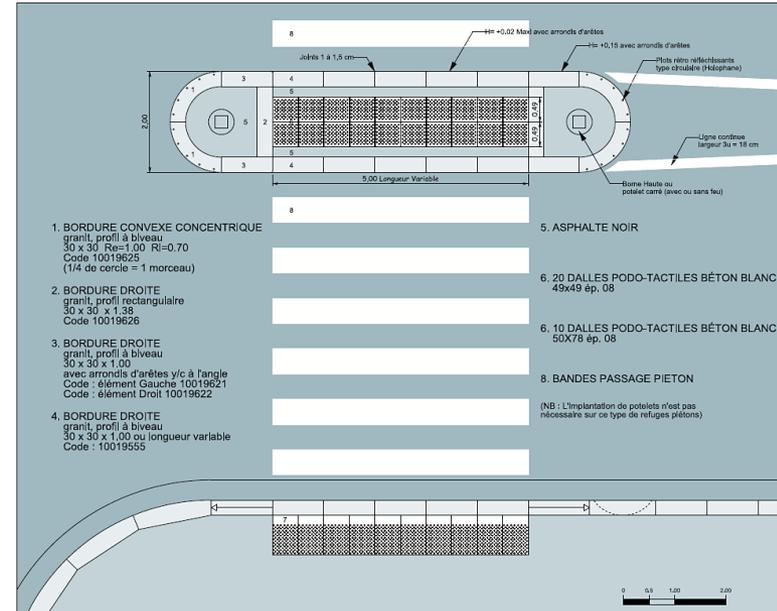
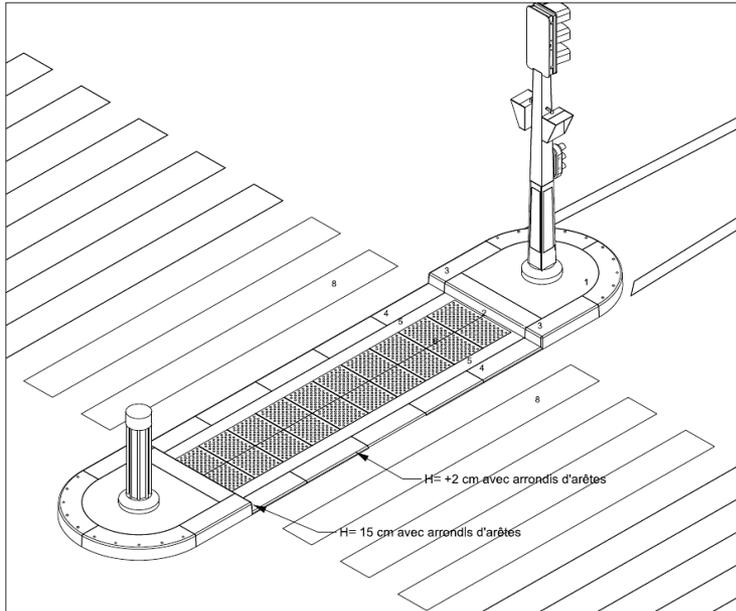
Les échéances de la place H et V Basch

Objectif : Démarrage travaux en mars 2018

- Atelier de discussion : 20 avril 2017
- Atelier validation : 17 mai 2017
- Validation politique : mai 2017
- Mise au point technique du projet : mai – juin 2017
- Préparation des pièces du marché : juillet- août 2017
- Procédure de marché : septembre – novembre 2017
- Désignation de l'entreprise : décembre 2017
- Préparation de chantier : janvier – février 2018
- Démarrage travaux : mars 2018

PROJET

Pour les différentes hypothèses : le projet prévoit la création ou le réaménagement de 17 refuges piétons afin d'améliorer la sécurité et le confort des traversées piétonnes de l'avenue.



Les traversées piétonnes existantes n'ont pas de refuge piéton et font 14,10 m à 19,20 m de long